



Goos

BULLETIN MUNICIPAL
D'INFORMATION
N° 26

2017-2018



Inauguration de l'exposition : "le front d'Orient"





J'ai beaucoup de plaisir à écrire les premières lignes de ce bulletin municipal qui année après année crée une mémoire de notre commune. C'est un journal d'artisans pour lequel nous sommes plusieurs à coopérer et à illustrer la rétrospective de 2017 et les projets de 2018.

Il relate l'activité ordinaire du Conseil municipal, de l'école, des associations et les événements exceptionnels comme cette superbe exposition consacrée à la guerre 1914-1918 sur le front d'orient et cette émouvante cérémonie de départ à la retraite de Marie Ansolabéhère et de Michel Lacouture le 30 juin.

En 2018, souhaitons que notre tâche commune s'allège pour ressentir le vrai plaisir de construire ensemble le présent et l'avenir de Goos.

Bonne lecture.

Le 5 janvier 2018

Vincent Lagrola
Maire de Goos
Président de la Communauté de communes
Terres de Chalosse



8



13

- 2 **Le mot du maire**
- 3 **Etat-civil**
- 4 **Le conseil municipal**
- 5 **Présentation du personnel**
- 6 **Finances**
- 7 **La Forêt**
- 7 **Les Routes**
- 8 **Les travaux**
- 10 **Le SIETOM**
- 11 **Activités intercommunales**
- 12 **Agriculture / Irrigation**
- 13 **Médiathèque**
- 13 **GOOS et son école fleurie**
- 14 **Centre Communal d'Action Sociale**
- 14 **Education**
- 15 **Maisons fleuries**
- 16 **"Sur les pas du valet de coeur"**
- 18 **Foyer rural**
- 19 **Espérance Loisir GOOSSOISE**
- 19 **3 GOOSSOISES au Sénégal**
- 20 **Lous Bagans**
- 21 **ACCA de GOOS**
- 22 **Départs à la retraite**
- 23 **Informations pratiques**
- 24 **La vie du village en images**



18



11

23



22

ETAT-CIVIL

Naissances :

- Morgane MERCIER née le 26 février 2017
- Kenza MAGALHAES née le 2 mai 2017
- Tiphaine ANTOINAT née le 27 décembre 2017

Mariages :

- M. FORET Cédric et Mme SEINGIER Sylvie le 2 septembre 2017
- M. MERCIER Olivier et Mme DURAND Pascale le 9 septembre 2017

Décès :

- Monsieur MAUMEN Joseph décédé le 1er février 2017
- Monsieur de CASTELBAJAC Pierre décédé le 6 juillet 2017
- Monsieur CHRISTEN Jean-Claude décédé le 3 mars 2017



Vincent LAGROLA (MAIRE)



Marie-José LARTIGAU
1ère ADJOINTE



Patrick LABORDE
2ème ADJOINT



Christian DESLOUS
3ème ADJOINT



Thierry LACOMME



Sylvie LEGLIZE



Céline LARTIGAU



Josiane DEPEYRIS



Cécile DUPONCEST



Jean-Marie BORDES



Yves LACOUTURE



Lionel DUFAU



Philippe SABATHIER



Jean-Luc DELAS



Sébastien PEIRS

COMMISSIONS MUNICIPALES

Finances :

LAGROLA Vincent, LARTIGAU Marie-José, LABORDE Patrick, DESLOUS Christian, DEPEYRIS Josiane, LEGLIZE Sylvie, DELAS Jean-Luc

Travaux :

LABORDE Patrick, LARTIGAU Céline, LACOUTURE Yves, BORDES Jean-Marie, PEIRS Sébastien, DUFAU Lionel

Routes et Réseaux :

DESLOUS Christian, LABORDE Patrick, SABATHIER Philippe,

BORDES Jean-Marie, LACOMME Thierry, DELAS Jean-Luc

Urbanisme - Environnement et Espaces Publics :

BORDES Jean-Marie, SABATHIER Philippe, LARTIGAU Céline, PEIRS Sébastien, LACOMME Thierry, DEPEYRIS Josiane, DUPONCEST Cécile, LARTIGAU Marie-José.

Forêts, Cours d'eau, Agriculture et Développement économique :

LACOMME Thierry, LARTIGAU Marie-José, DESLOUS Christian, SABATHIER Philippe, LACOUTURE

Yves, DELAS Jean-luc

Culture, Communication, Education :

LARTIGAU Marie-José

1- Education Culture :

LARTIGAU Marie-José

2 - Animation :

LACOUTURE Yves, DUFAU Lionel

3 - Communication :

PEIRS Sébastien, DUPONCEST Cécile

LARTIGAU Céline, DEPEYRIS Josiane, LEGLIZE Sylvie

DÉLÉGATIONS MUNICIPALES

Communauté de Communes :

Vincent LAGROLA, Patrick LABORDE.

Commission permanente d'évaluation de transfert des charges à la C. Communes :

Vincent LAGROLA (Patrick LABORDE).

SYDEC :

Vincent LAGROLA (Christian DESLOUS).

SIVU Ecole Maternelle :

Vincent LAGROLA, Marie-José LARTIGAU (Cécile DUPONCEST, Josiane DEPEYRIS).

Syndicat Intercommunal de distribution d'Eau Potable des Eschourdes :

Marie-José LARTIGAU, Christian DESLOUS (Vincent LAGROLA, Thierry LACOMME).

Syndicat des Chênaies de l'Adour :

Thierry LACOMME, Christian DESLOUS (Jean-Luc DELAS, Philippe SABATHIER)

Syndicat du Moyen Adour Landais :

Vincent LAGROLA (Christian DESLOUS).

Syndicat Mixte des Rivières du Bassin de l'Adour Landais :

Christian DESLOUS (Thierry LACOMME)

Syndicat Mixte ALPI :

Patrick LABORDE (Sébastien PEIRS)

Correspondant défense :

Philippe SABATHIER

Association des Communes Forestières :

Thierry LACOMME (Marie-José LARTIGAU)

Centre Communal d'Action Sociale :

Marie-José LARTIGAU , Jean-Marie BORDES, Josiane DEPEYRIS, Sylvie LEGLIZE, Marie-France POUBLANC, Stéphane LE MOUËL, Georges DUFAU, Monique DARRIGADE.

Commission d'appel d'offres :

Patrick LABORDE, Christian DESLOUS, Yves LACOUTURE (Jean-Marie BORDES, Thierry LACOMME, Céline LARTIGAU)

Commission de révision des listes électorales :

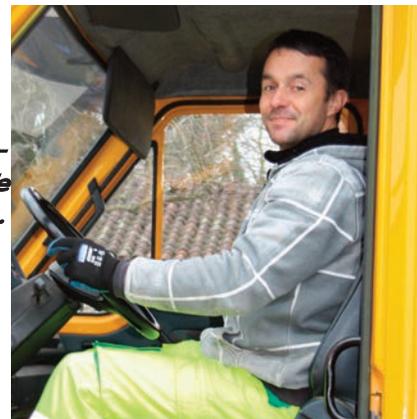
LAGROLA Vincent (Président), Vincent LAGROLA, Marie-José LARTIGAU (Délégué de l'Administration), DEYCARD Marie Charlotte (Déléguée du Tribunal).

PRESENTATION DU PERSONNEL

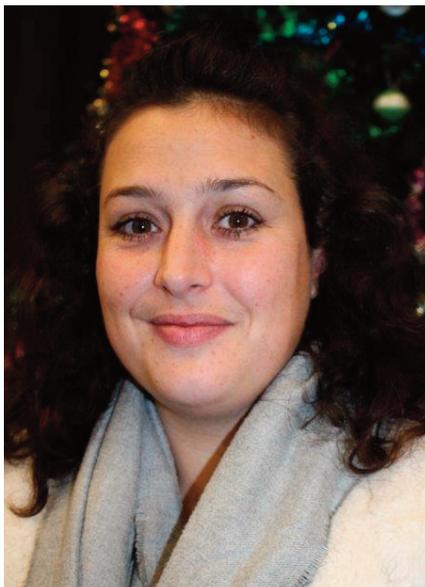


Nicole Lartigau Adjoint technique polyvalent responsable du restaurant scolaire

Thierry Lahary adjoint technique responsable des espaces verts, des bâtiments, de la voirie .



Laurie Leglize adjointe d'animation adjointe de Sarah Fougereuse



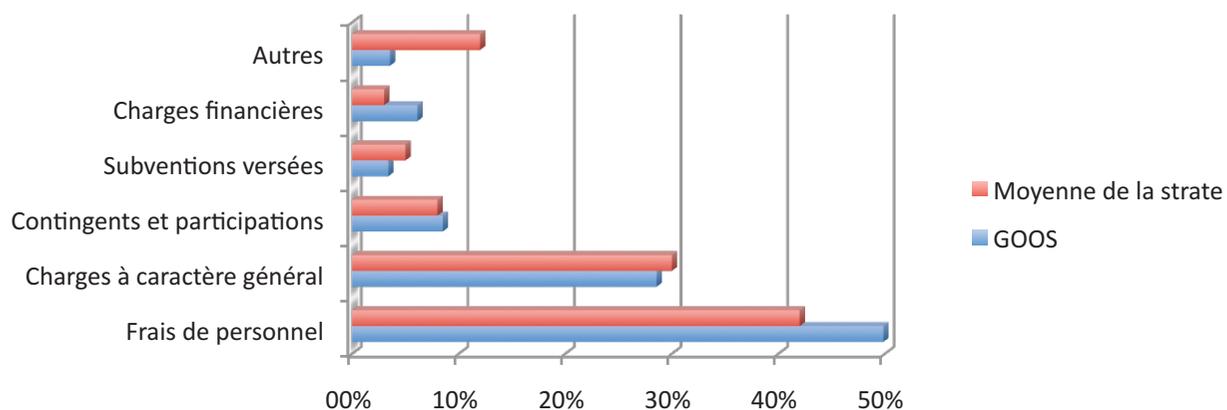
Angeline Martin secrétaire de mairie



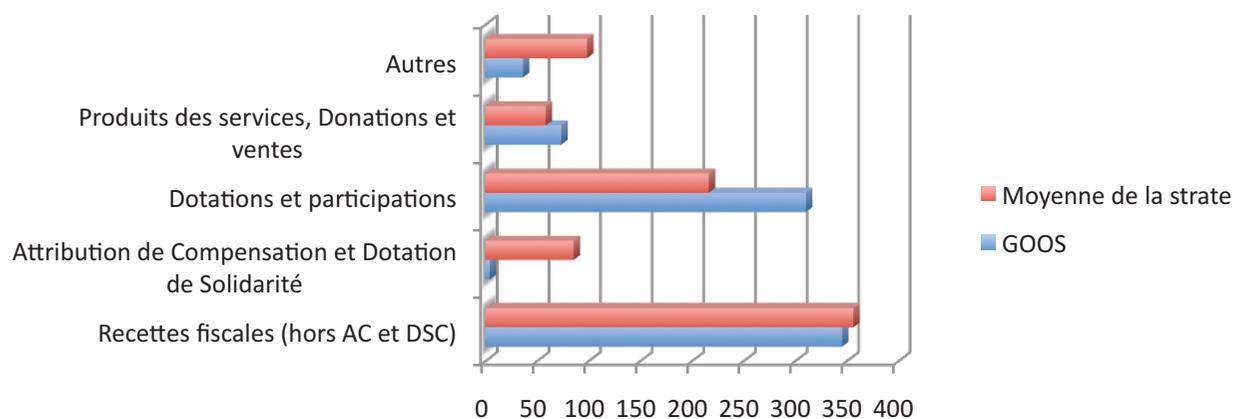
Sarah Fougereuse adjointe d'animation responsable de l'accueil périscolaire

Dépenses de fonctionnement CA 2016

	GOOS			Moyenne de la strate
	euros par habitant	montant	Pourcentage	
Frais de personnel	278	155364	49,9%	42,00%
Charges à caractère général	159	89053	28,6%	30%
Contingents et participations	47,5	26501	8,5%	8%
Subventions versées	19	10580	3,4%	5%
Charges financières	34	19090	6,1%	3%
Autres	19,5	11042	3,5%	12%
Total	557	311630	100,0%	100,00%

**Recettes de fonctionnement CA 2016**

	GOOS			Moyenne de la strate
	euros par habitant	montant	Pourcentage	
Recettes fiscales (hors AC et DSC)	345	193156	44,9%	356,00
AC et DSC	4	2299	0,5%	85,00
Dotations et participations	310	173412	40,3%	216,00
Produits des services, Donations et ventes	73	40912	9,5%	58,00
Autres	36	20046	4,7%	98,00
Total	768	429825	100,00%	813





Les ventes

Les grumes issues de la parcelle 9 de la Bertron à côté de la station de pompage et de la parcelle 1 du bois de Bague ont été vendues à l'entreprise Garcia Varona pour 16 223,69 euros (68 m3 de catégories diverses).

Le bois de chauffage a été délivré à 16 particuliers ,avec chargement sur site :190 m3 au prix de 30 euros.

Pour le revenu net, il convient de déduire les frais d'exploitation réglés à l'entreprise Vignolles.

La coupe 2018

C'est une coupe de régénération qui est prévue sur la parcelle 8 pour environ 200 stères.

Les coupes privées

La demande de peupliers a

été soutenue en fin d'année 2017. Les exploitations ont donc été nombreuses : Thierry Lacomme pour les emplacements de dépôt et Christian Deslous pour la protection des routes ont été fréquemment sollicités. Il convient de rappeler que la commune facilite ces activités mais que le code rural impose aux propriétaires de désigner le chemin de vidange et que le passage dans les propriétés communales est régi par la même loi que le passage en propriété privée : il est donc nécessaire d'obtenir des autorisations. De même, le stockage de bois sur une propriété communale ne peut être fait qu'après un arrêté du maire qui a requis l'avis de l'ONF et moyennant une location. Le vendeur ne peut pas se décharger de ces obligations auprès du marchand de bois qui a une forte tendance à oublier ou à solliciter la mairie le jour où il arrive sur le chantier et plutôt le lendemain.

LES ROUTES

Une harmonisation nécessaire

La création et l'entretien de la voirie classée dans le domaine public relèvent de la compétence de la communauté de communes. La création de la nouvelle communauté, le 1er janvier 2017, a entraîné une harmonisation des critères de gestion. Les pratiques étaient assez proches, mais il a fallu arrêter les règlements et les faire approuver par le conseil. Ainsi la commission a travaillé sous l'autorité de Monsieur Daniel Gibier, vice- président en charge de ce domaine.

Un poste de technicien

Terres de Chalosse s'est dotée d'un technicien voirie qui s'occupe également des bâtiments. C'est Monsieur Eric Masse qui a pris son poste au début septembre. Parmi ses premières missions figure un état des lieux de la voirie communautaire et des ouvrages d'art qui est en cours et la préparation du programme de bitumage 2018.

Des travaux en 2018

Pour les règlements et les pratiques, tout était semblable à l'exception des différences et il est diffi-

cile d'imaginer combien chacun est attaché à ses méthodes qui sont les meilleures et les plus sensées. Ainsi, d'un côté les programmes étaient annuels et de l'autre bisannuels ; ici on tenait un relevé précis du droit de tirage, là on intervenait selon le besoin.

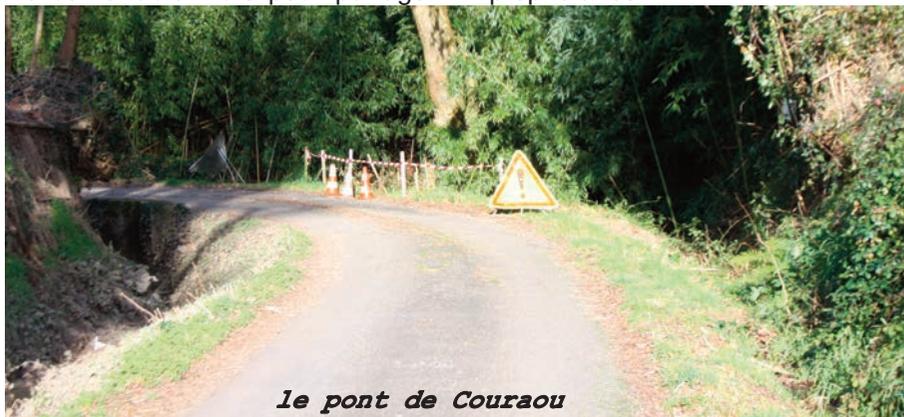
La dernière commission communautaire, après examen des besoins déclarés des communes a missionné des équipes pour rencontrer les responsables communaux sur le terrain avec la ferme intention de faire coïncider le programme avec l'enveloppe déterminée par la moyenne annuelle des engagements des six dernières années : 700 000 euros. Cette somme peut vous paraître confortable mais pour partager

entre les routes de 34 communes, c'est bien peu .

La sagesse commanderait pour le moins la modération et surtout la patience pour ne pas fragmenter les travaux.

La commune de Goos proposera une partie endommagée de la route de Couraou sur 200 m pour laquelle il faudra reconstruire un pont et la fin de la route de Carrasses sur 600 m, sans doute en option.

La campagne de creusement de fossés d'automne n'a pu se réaliser à cause des intempéries, mais sera effectuée dès que possible. Les élagages sont recommandés et seront commandés en cas de nécessité avec les égards dus aux propriétaires.



le pont de Couraou

Remplacement de matériel volé

Le 11 janvier 2017, l'atelier communal a subi un vol important après fracture des portes de bois : le tracteur tondeuse, la tronçonneuse, la taille-haie, la débroussailleuse, le souffleur de feuilles, la scie circulaire, le nettoyeur haute pression, une mallette à outils professionnelle ont disparu.

Ce matériel nécessaire au travail de l'ouvrier technique a été remplacé. La commune a perçu un dédommagement de l'assurance de 4449 €.

Opération zéro-phyto

La loi interdit au 1er janvier 2017, l'usage des pesticides aux collectivités, avant de l'interdire aux particuliers au 1er janvier 2019.

Nous avons donc élaboré une stratégie de substitution : Marie-Josée Lartigau, Jean - Marie Bordes, Thierry Lahary et Marie Ansolabéhère ont dressé un dossier faisant état des pratiques antérieures coupables et dessinant les nouvelles méthodes vertueuses. Ce document prévoyait l'acquisition d'un désherbeur thermique gaz à chariot, d'une brosse automotrice de dés-



Ce que l'on ne veut plus voir



herbage et d'une débroussailleuse équipée d'une brosse spéciale.

La demande de financement a été acceptée par l'Agence Adour Garonne qui a subventionné 70% et le conseil départemental a ajouté 10% pour 9016 € d'achat.

Belle opération menée en interne, grâce à de l'enthousiasme, un peu de temps et une compétence discrète. Un oubli cependant : nous aurions dû prévoir, en plus, l'acquisition de quelques binettes et d'une bonne dose de courage.

Demain... sans phyto !

LES PROJETS POUR 2018

Protection et peinture du hall des sports

Il s'agit d'empêcher la dégradation des bois extérieurs par une protection métallique et de repeindre l'ensemble. Le montage des dossiers de subvention, la mise en concurrence et le suivi des travaux seront confiés à un maître d'œuvre.

Cette opération sera menée en 2018.

Aménagement du plateau

Une consultation a été lancée pour choisir un bureau d'étude paysager pour donner une destination à l'espace situé entre la chaufferie et le clos du Bignaou.

Le projet sera arrêté en 2018 pour une mise en œuvre en 2019.

**Equipped informatique de l'école**

Le conseil a été saisi par la Directrice de l'école d'une demande ambitieuse d'équipement.

L'instruction est en cours pour une solution technique performante et une prise en charge conséquente par subventions.

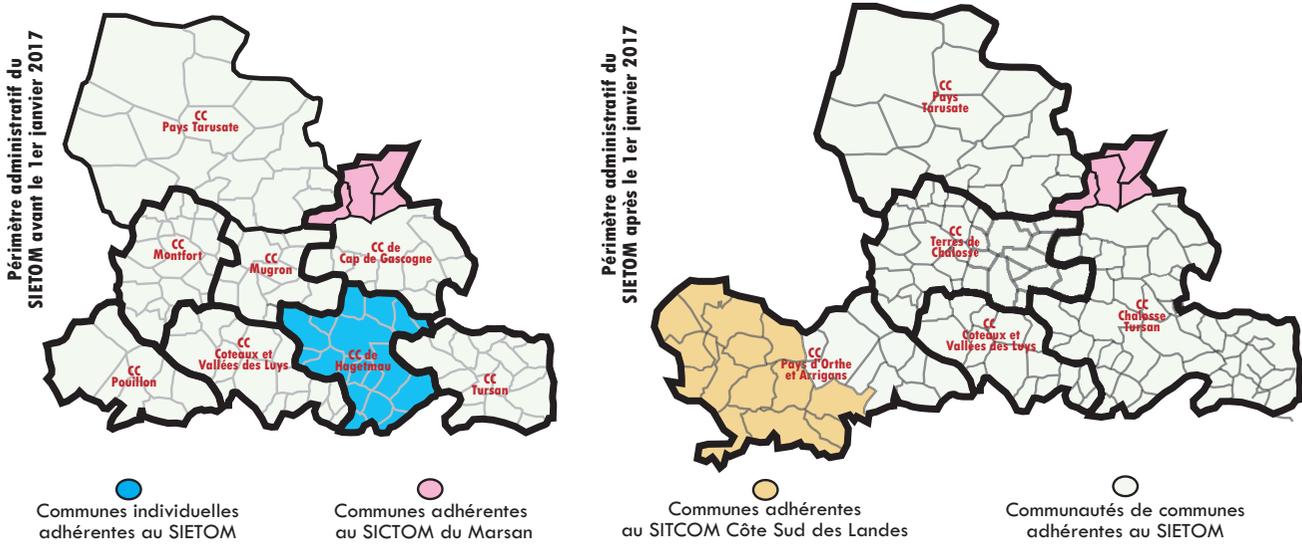


Commune de GOOS

Engageons nous pour une bonne gestion de nos déchets

En 2017, le visage du SIETOM a changé

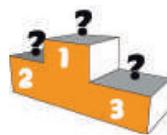
La compétence déchets appartient maintenant aux communautés de communes qui adhèrent ensuite au SIETOM de Chalosse. C'est le cas pour les 5 intercommunalités qui composent aujourd'hui notre territoire, soit une population desservie par le SIETOM de 77 785 habitants.



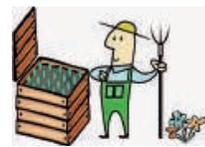
Le tri du verre peut encore être amélioré

Matériau	SIETOM		Commune		Ratio commune / ratio SIETOM
	Tonnage Collecté (en T)	Ratio (en kg/hab)	Tonnage Collecté (en T)	Ratio (en kg/hab)	
P	1 987	25,8	16,9	30,2	☺
E	538	7,0	4,0	7,1	☺
V	2 131	27,6	12,8	23,0	☹

P= Papier E= Emballages V= Verre



Classement de la commune en 2016
41 / 123



Foyers équipés d'un composteur

80 / 230

Pour rappel, les composteurs sont gratuits. Vous pouvez vous inscrire auprès de votre mairie

Petit rappel des consignes de tri

À TRIER

POTS, BOCAUX ET BOUTEILLES EN VERRE

POTS ET BOCAUX EN VERRE BOUTEILLES EN VERRE

À TRIER

BRQUES ALIMENTAIRES, BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE, EMBALLAGES EN MÉTAL

BRQUES ALIMENTAIRES BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE EMBALLAGES EN MÉTAL

À TRIER

TOUS LES PAPIERS ET PETITS EMBALLAGES EN CARTON

JOURNAUX, CATALOGUES, PROSPECTUS CAHIERS, BLOC-NOTES, LIVRES COURRIERS, ENVELOPPES, IMPRESSIONS EMBALLAGES EN CARTON

⚠ Les gros cartons → à la déchetterie

CONSEILS

- Déposez les emballages en vrac : s'ils sont enfermés dans un sac ou imbriqués, ils sont plus difficiles à traiter.
- Ne les rincez pas, il suffit de bien les vider
- Inutile de froisser ou de déchirer les papiers, cela complique leur transport et leur tri.
- Ne retirez pas les attaches (agrafes, spirales, etc.), elles seront enlevées lors du recyclage.

À JETER



Terres de Chalosse

C'est le nom de la nouvelle communauté qui regroupe les anciennes communautés de Montfort et de Mugron. Naissance le 1er janvier 2017 : nourrisson parfois un peu turbulent et pleureur. Un grand besoin d'amour et de reconnaissance dit Françoise Dolto.

Un chantier juridico-administratif

Pour l'heure c'est le principal bénéficiaire du grand chambardement territorial imaginé lors du dernier quinquennat et qui occupe la plus grande partie de la France.

Nous n'y avons pas échappé : choix des compétences optionnelles et facultatives, définition précise de certaines compétences obligatoires et des compétences optionnelles, addition de la compétence GEMAPI (Gestion de milieux aquatiques et Protection des Inondations) et de la compétence Maison des services aux public.

Et puis, tout les dispositifs d'harmonisation fiscale ont été menés pour que les contribuables soient équitablement traités : c'était l'engagement du Président...celui de la communauté ! Ainsi, avec l'appui d'un bureau d'études, les taux des impôts ont été harmonisés et les abattements de la taxe d'habitation revus pour certaines communes.

La CLECT (commission d'évaluation des charges transférées) composée d'un représentant de chaque commune s'est réunie pour évaluer les charges données par des communes à la communauté ou pour fixer la compensation financière attribuée à certaines communes qui offrent un équipement à la communauté. Dans ce cas, il s'agissait de déterminer combien coûterait la prise en charge de routes nouvelles qui seraient entretenues par la communauté, d'évaluer la prise en charge des PLUI, de compenser le surplus payé par certains contribuables pour la taxe d'habitation et de dédommager les communes

qui mettent leur médiathèque à disposition de tout le territoire.

C'était un résumé rapide et incomplet et qui vous épargne l'exposé de tout ce qui reste à faire.

Un hôtel d'entreprises



Hôtel d'entreprise

Il est composé d'un office/espace de détente, de trois bureaux dont un espace ouvert partagé et d'une Team salle de réunion avec vidéo projecteur. Les bureaux sont livrés meublés et bénéficient d'un accès wifi.

Son intérêt est d'être un prolongement de la pépinière créée en 2014 qui favorise pour trois ans seulement les premiers pas d'une entreprise. Ainsi à l'échéance de ce bail relativement court, l'activité pourra s'installer en pleine propriété sur un terrain de la zone d'entreprises ou poursuivre avec un hébergement à l'hôtel.

Aujourd'hui deux jeunes entreprises sont accueillies : My Web, programmeur informatique et Helper drone, concepteur d'un drone sauveteur en mer.

Le coût est de 277 000 euros ht. Les subventions s'élèvent à 179 851 euros, soit 65% de l'opération.

Le plan local d'urbanisme intercommunal

Nous en sommes à déterminer les zones constructibles, commune par commune. C'est la partie délicate. L'objectif est de

terminer le document cette année pour le présenter au circuit administratif pour une adoption en 2019.

Parallèlement, le SCOT (schéma de cohérence territoriale) s'établit au niveau du Pays qui n'existe plus et qui s'appelle dés-

ormais Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR).

C'est un document supérieur qui s'impose au PLUI.

Le Plan local de l'habitat

C'est un projet d'amélioration et de dynamisation de l'habitat sur l'espace de la communauté dont les principes ont été validés par les autorités de tutelle et qui sera préparé concrètement en 2018.

Le numérique

Le relais de Goos a été alimenté avec la fibre optique ; conséquence : le fonctionnement s'est dégradé puisque il était nécessaire d'effectuer des modifications techniques sur l'armoire de distribution et que personne ne les avait prévues et que le financement n'avait pas été envisagé !

Après mobilisation publique, il semblerait que tout soit, à peu près rentré dans l'ordre. Si ce n'est pas la cas, n'hésitez pas à le signaler, par écrit à la mairie.

Pour la deuxième année consécutive, les élevages avicoles landais ont été frappés par la grippe aviaire. Le virus responsable H5N8, hautement pathogène, étant très virulent et très volatil a entraîné des décisions d'abattage massif des animaux. Après détection par prélèvement les animaux porteurs du virus ont été abattus ainsi que les animaux situés dans un périmètre proche des foyers décelés.

Les exploitations Goossoises n'ont pas été épargnées. Après un premier cas à Préchacq en moins d'une semaine, 1400 canards gras, 20000 canards prêts à gaver et 40000 poulets ont été euthanasiés sur place, par des entreprises avec des moyens inimaginables.



L'abattage des poulets

Cet épisode a été très douloureux pour tous les éleveurs qui se sont vu déposséder de leurs animaux par ces moyens radicaux.

Après un nettoyage rigoureux, plusieurs désinfections, et un vide sanitaire, l'activité a repris. Les élevages répondant aux normes de biosécurité ont remis en place

les animaux fin avril pour les gallinacés et fin mai pour les palmipèdes.

Les éleveurs, respectent de leur mieux les recommandations pour sécuriser leur site mais craignent cependant un nouvel épisode.

LES PRODUCTIONS VÉGÉTALES- IRRIGATION

Les faibles pluies de l'hiver laissent les réserves d'eau stockées au deux tiers des volumes maximum. De fait, les quotas disponibles pour l'irrigation se retrouvaient diminués d'autant. Après des semis précoces, la chaleur ne va pas tarder, entraînant le démarrage de la station. Les précipitations abondantes de début juillet soulageront les prélèvements et permettront une récolte satisfaisante tant en sec qu'en irrigué.

Pour plusieurs raisons (économiques, règlementaires) les agriculteurs diversifient leurs assolements.

Ainsi, même si les cultures de maïs restent majoritaires, colza, soja, céréales à paille ou encore tournesols sont de plus en plus présents autour de nous.



Le réservoir du Gabas à Eslourentis qui réalimente l'Adour au 15 juillet à 50% de son remplissage



La communauté des communes Terres de Chalosse souhaite réorganiser son réseau de médiathèques pour harmoniser son offre de services sur tout le territoire.

Le réseaux de Monfort (Cassen, Goos, Hinx, Poyanne) et celui de Mugron (Doazit, Laurède, Mugron, Saint-Aubin) fonctionnent sous la responsabilité de Mr Eric Ducos président de la commission culture et de Mme Marie Dourthe, directrice du musée de la Chalosse.

Des projets sont à l'étude.

- Tarif de l'adhésion,
- Ateliers-lecture pour les bébés,
- Portage des livres à domicile.

Il a été décidé que l'adhésion sera désormais gratuite à partir du 1er janvier 2018.

Activités

La médiathèque de Goos accueille toujours une fois par mois les écoles de Gamarde, Goos, Préchacq et

Poyartin. Tous les lundis Sophie anime les Temps d'Activités Périscolaire.

Les ouvrages sont régulièrement renouvelés par la MDL ainsi que les achats de nouveautés avec le budget alloué par le Conseil Municipal. La médiathèque est également abonnée à différentes revues :

Adultes : Que choisir, Que choisir Santé, Esprit d'ici, Détours en France, ça m'intéresse, Pyrénées Magazine, Psychologie Magazine.

Enfants : Wakou, Pomme d'Api.

Adolescents : Astrapi, Le monde des Ados.

Spectacles :

Au mois de Mai, à Poyanne était proposé **Dans ma valise** par la Compagnie Sac de billes du café Boissec à Larbey : Un spectacle qui invitait à la rencontre de différents albums Jeunesse.

Au mois d'Octobre à Hinx, le public a fait connaissance du **Petit Chapeyron au nez rouge** grâce à une lecture musicale d'une adaptation libre du de Charles Perrault par un clown et un musicien.

GOOS ET SON ÉCOLE FLEURIE

L'école de GOOS a obtenu en 2017 le premier prix cantonal des écoles fleuries bravo à eux et bonne continuation.

Pour le village en 2017 pas de visite du jury du label des Villes et Villages

fleuris, mais toujours un fort investissement de l'association des BAGANS et des employés municipaux (journée de nettoyage en Juillet et Octobre toujours dans la bonne humeur) pour poursuivre cet embellissement. Grace à vous le centre

bourg est de plus en plus accueillant pour les habitants et les visiteurs. Un grand merci à vous tous et nous comptons sur vous pour continuer en 2018 afin de garder notre distinction. Merci également aux personnes qui nous ont donné des végétaux



L'entrée et la cour de l'école

Colis de Noël pour les aînés

Après avoir préparé les colis, quelques membres du club des Bagans ont rendu visite aux 68 aînés Goossois pour leur apporter quelques douceurs. Ils ont également rendu visite aux 6 personnes résidant en maison de retraite. Merci pour leur gentille contribution.

Noël pour les enfants

Les enfants ont été invités à se rendre au cinéma de Mugron pour assister à la projection du film « l'Etoile de Noël ». A leur retour, chocolat chaud et



brioche leur ont été servi ; un seul regret : une faible participation.

Fête des Mères

Comme l'année passée, Sarah et Laurie ont agrémenté le goûter servi à l'occasion de la fête des Mamans. Préparée pendant l'accueil périscolaire, les enfants ont offert une petite représentation très applaudie par l'assemblée.

EDUCATION**RPI GAMARDE GOOS PRE-CHACO Année 2017/2018****LES ENSEIGNANTS**

Maternelles Gamarde :

- Mme Dussarps
- Mme Lacrouts-Guihemsan
- Mme Viguiier

Goos : CE2-CM1-CM2

- Mme Bessière
- Mme Dargelas

Préchacq : GS-CP-CE1

- Mme Domenger
- Mme Dargelos
- Mr Oyhagaray

Gamarde : CM1-CM2

- Mr Coudroy

Ecoles fleuries

Les élèves de Goos ont participé au concours de fleurissement des écoles « A vos marques, prêts, plantez » organisé par la Communauté de Commune Terres de Chalosse.



Accompagnés par leurs maîtresses et également par Sarah et Laurie durant l'accueil périscolaire, ils ont embelli l'entrée de l'école et la cour de récréation. Ils ont remporté le 1er prix (diplôme d'honneur)

Répartition des élèves par cours

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
Gamarde	28	48	7						81
Préchacq			23	27	25				75
Goos						27	15	12	54
Gamarde							12	15	27
	28	46	30	27	25	27	27	27	237



Fermes fleuries

Mr et Mme Patrick CLAVE
3 pétales

Mention spéciale du jury pour la diversité des végétaux :

Mme Renée de CASTEL-BAJAC

Si dans votre voisinage vous connaissez des maisons avec un fleurissement de qualité vous pouvez leur demander de s'inscrire.

Bonne continuation et à l'année prochaine.

Comme les autres années le jury est allé à la rencontre des participants et a pu constater le fort investissement pour réussir un fleurissement de qualité

Suite à notre visite il a été établi le résultat suivant :

Maisons fleuries

MR et Mme Guy DARRIGADE
5 Pétales

Mr et Mme Alain JACOB
5 Pétales

Mme Gabrielle HEINTZ
3 Pétales

Mr et Mme LEGLISE Bernard
4 Pétales

Mme MAYSONNAVE Françoise
4 Pétales

Mr Joaquim MONTEIRO
3 Pétales

Mr et Mme Pierre FORET
3 Pétales

Mr et Mme Armand PARDIES
3 Pétales



Une superbe façade

Une entrée de maison



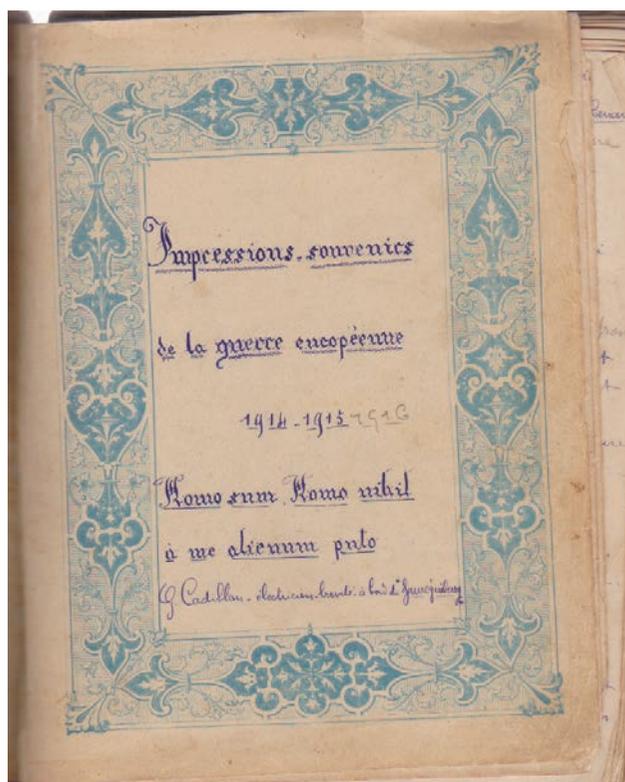
Association « Sur les Pas du valet de Cœur ».



Exposition « Le front d'Orient ».

Conçue et réalisée par l'association Sur les Pas du Valet de Cœur, de Préchacq-les-Bains, cette exposition a été présentée dans le hall des sports de la commune de Goos, du 3 au 19 novembre. L'inauguration a eu lieu en présence d'une nombreuse assistance dont notre député, une sénatrice, un représentant du Conseil départemental et Vincent Lagrola, président de la Communauté de communes Terres de Chalosse et maire de la commune de Goos.

En 2014, après avoir pris connaissance de l'existence du carnet d'un poilu de Goos, l'association que je préside s'est fait un devoir de porter ce document à la connaissance du plus grand nombre de lecteurs. Ce cahier a été écrit par Auguste dit Gustave Cadillon, un enfant du village engagé et membre de l'équipage du navire de guerre « *le Jauréguiberry* ». Auguste dit Gustave parcourt la Méditerranée et les Dardanelles. Dès les premiers jours de la Première Guerre mondiale, Il participe aux batailles navales dans les Dardanelles. C'est là qu'il rédige consciencieusement son carnet de poilu. Il trouve la mort sur le contre-torpilleur « *la Hache* » face à la plage de Tartous en Syrie.



Le Jauréguiberry



La Hache



À la suite de la lecture de l'ouvrage, Vincent Lagrola, maire de Goos, est contacté afin de partager l'idée d'une commémoration. Le thème du « *front d'Orient* » est choisi. Nous rencontrons M. Paul de Andréis, directeur de l'ONAC qui propose de présenter un dossier à la Mission du Centenaire. En découle l'attribution d'un « *label* ». Nous apprenons l'intérêt de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour en ce qui concerne les documents relatifs à la Première guerre. La possibilité de réaliser un stage de master « *Valorisation*



des Patrimoines » à un universitaire est envisagée. C'est Arthur Berson qui retient l'attention de l'association de par ses résultats et aussi par le fait de ses origines goossoises. Arthur Berson est l'auteur du livre dont le titre reprend exactement le titre du carnet : « *Impressions – Souvenirs de la guerre européenne 1914 – 1915 – 1916* ». Quant à l'association, elle confectionne les panneaux et réalise la présentation de l'exposition. Le portefeuille lacéré d'un poilu tué à Sedd-ul-Bahr, transpercé par une baïonnette turque, est présenté. Un foulard dit de Vieille-Serbie y trouve sa place. Le fil rouge de l'exposition demeure le mémorial qui reprend le nom de tous les Landais morts au front d'Orient. Ils sont au nombre de 544 à l'ouverture de l'exposition. Ce nombre de morts est porté à 548 en fin d'exposition.



Le mémorial composé de 544 noms



Vue d'ensemble de l'exposition

Sans la démarche altruiste de Pierre Cadillon, aujourd'hui disparu, la personne qui nous a remis le carnet de Gustave, son oncle, ce projet n'aurait jamais vu le jour. Là où il se trouve, qu'il en soit remercié.



On coupe le ruban



Une classe en visite



Les discours



Infirmerie de campagne.

Réalisation – Bernard Légise



Conférences - Vue de l'assistance.

Journée de travail de la Société de Borda le 4 novembre 2017.

Le président - Jean-Pierre Marquant. *Crédits photographiques : association « Sur les Pas du Valet de Cœur ».*



Le but de l'association le foyer rural de Goos est d'animer le village par des manifestations et activités diverses afin de capter le plus grand nombre d'entre vous et même des alentours. A l'heure actuelle après l'A.G. du 9 décembre nous sommes 20 (Sebastien Bougnaud a rejoint l'équipe) pour assurer les festivités proposées. Une nouvelle activité a vu le jour courant novembre, des cours de pump sont animés par Camille le mardi de 20h45 à 21h45. Dans le calendrier prévisionnel se sont ajoutés une soirée croupionnade (19 mai) et puisque le voyage à Payolle fin août est reporté régulièrement d'année en année nous essaierons de le faire en hiver !

animations passées :

sortie match de hockey, loto, soirée sponsors, vide-grenier, fête du printemps, voyages femmes et hommes, fêtes d'été, A.G.

Activités à l'année :

fitness : le mardi et jeudi de 19h45 à 20h45

pump : le mardi de 20h45 à 21h45

hip hop : jeudi de

De fil en aiguilles : le lundi de 17h30 à 20h

Calendrier prévisionnel :

Loto : 12 janvier 2018

Soirée sponsors : 24 février 2018

Payolle : date à définir

Vide grenier : 25 mars 2018

Fête du printemps : 7 avril 2018

Croupionnade : 19 mai 2018

Voyage femmes : 3 juin 2018

voyage hommes : 24 juin 2018

Fêtes d'été : 20/21/22 juillet 2018

A.G. : 20 octobre 2018

Théâtre : date à définir



TROIS GOOSSOISES AU SÉNÉGAL

19

Sous l'impulsion de Véronique Cadillon, Lucie Lartigau et Cathy Bordes ont rejoint l'association d'Aide Humanitaire Euskadi Sénégal, et, pour la première fois ont œuvré pendant deux semaines dans le poste de santé de Diamagadio, à 300km de Dakar.

Cette mission leur a permis de travailler en étroite collaboration avec le personnel soignant du poste de santé de Diamagadio et d'aider à financer le projet de développement mis en place sur le village depuis déjà cinq ans, à savoir l'achat d'une décortiqueuse à arachide et d'un pressoir à huile, afin de les aider à valoriser leurs productions locales.

Très bien encadrées et soutenues, les filles ont vécu une expérience formidable et se sentent prêtes à la renouveler dès que possible.

L'association Euskadi Senegal est une



association de bénévoles et vit grâce aux diverses manifestations organisées qui lui permettent de récolter des fonds afin d'acheter des médicaments et du matériel nécessaires aux missions. Tous les

dons sont les bienvenus.

Afin de mieux les connaître, vous pouvez retrouver l'association sur internet : www.euskadiseneegal.com ou sur la page Facebook « Asso Humanitaire ES ».

ESPERANCE LOISIR GOOSSOISE

L'équipe existe depuis maintenant quelques années mais il y a tout juste 1 an nous avons fait le choix de nous monter en association. Son nom « Espérance loisir goossoise » a été une évidence et choisi par nostalgie de la belle époque du basket dans le village de Goos ; d'autant que près de la moitié des joueurs de l'équipe ont eu le plaisir de porter les couleurs de l'ancien club.

Pour la saison 2016-2017 nous avons effectué 11 matchs ; avec la joie de retrouver les équipes habituelles mais aussi d'en rencontrer de nouvelles ayant le même état d'esprit. A noter que pour un match de basket loisir c'est le règlement officiel qui s'applique, 4 x 10 minutes en auto-arbitrage ou arbitrage neutre mais à la différence qu'étant une équipe mixte les hommes ne sont pas autorisés à



Tournoi basket loisir du 29 avril 2017

contrer les femmes.

LA CONVIVIALITÉ, LE RESPECT DES AUTRES sont les valeurs essentielles du Basket Loisir.

Pour la seconde année nous avons été invités au tournoi de basket loisir qui a eu lieu au mois d'avril dernier à Linxe ; 6 équipes engagées (Arengosse, Castets, Goos, Linxe, Misson-Pouillon, Saubrigues). Plusieurs matchs joués en matinée, avec un esprit plutôt combatif pour chacune des équipes, et après une sympathique pause déjeuner les matchs de l'après-midi se sont poursuivis en musique, durant quelques instants certains

ont même troqué le ballon pour un partenaire de danse. Un concours à 3 pts était également organisé, concours remporté brillamment par Lionel Dufau l'année dernière qui a donc dû remettre son titre en jeu. Après un début de concours quelque peu mitigé, ce qui a permis à ses concurrents d'entrevoir une chance de victoire, Lionel a finalement réussi où tous ont échoué car grâce à son panier depuis le rond central il a pu prétendre au titre de vainqueur pour la seconde année consécutive.....un grand bravo à lui et maintenant pas d'autre choix que de faire le triplé !

H.Lavigne

Composition du bureau :**Président :**
LATASTE Francis**Vice-Président :**
LARTIGAU Alban**Secrétaire :**
DUBOURG Jean-Luc**Secrétaire adjoint :**

DEYCARD Marie-Charlotte

Trésorière :
DESLOUS Evelyne**Trésorier adjoint :**
DUFU Georges**Membres :**LATASTE Geneviève,
LEGLISE Régine,
BORDES Jean-Marie,
LAGEYRE Gérard,
JACOB Ghislaine, LES-
BATS Raymond*Aquarium Biarritz*

Avant toute chose, ayons une pensée pour Mrs MAUMEN Joseph et DE CASTELBAJAC Pierre qui nous ont quittés en cette année 2017.

ACTIVITES DE L'ANNEE 2017 :**Le côté culturel : LES VOYAGES :**

- Une sortie à la Rhune pour un petit voyage dans le fameux petit train suivi d'une visite de la chocolaterie d'Espelette.

- Le traditionnel pique-nique (annulé en 2016) a eu lieu à Dax et nous a permis de visiter le musée de l'hélicoptère et le parc du Sarrat. Le repas de midi s'est déroulé dans la ferme de Saubagnacq gracieusement prêtée par la municipalité de

*Musée de l'ALAT*

Dax.

- L'habituelle sortie vers l'Espagne avec la visite de St Jean De Luz à bord du petit train.

Le côté festif : AUTOUR D'UNE BONNE TABLE :**Mardi 10 Janvier :** Galette des rois.**Mardi à Mars :** A.G. suivie d'un repas.**Lundi 17 Avril :** Agneau Pascal.**Jeudi 15 Juin :** Fête du club avec spectacle de jongleurs et animation musicale pour les 40 ans d'existence du club.**Jeudi 31 Août :** Repas de Louer.**Mardi 3 Octobre :** Castagnade.**Jeudi 16 Novembre :** Dégustation "Vin Nouveau" au Foyer Rural.**Dimanche 3 Décembre :** Repas de fin d'année à Gamarde.**Le côté Solidarité : QUELQUES MODESTES ACTIONS :**

- Participation à 3 matinées de plantations ou nettoyage du bourg.

- Distribution des colis de Noël aux personnes âgées de la commune.

- Participation au CABA et à la collecte pour la Banque Alimentaire.

Le club à bien sûr organisé en Février, son traditionnel Loto. Certains membres se retrouvent pour jouer à la belote, participer à une randonnée ou se perfectionner au patchwork.



Tir d'été

L'ACCA se compose d'un bureau de 9 membres et 60 chasseurs environ.

Nos activités sont toujours la régulation des nuisibles (renards, corbeaux, ragondins etc...), le maintien d'une population de sangliers, supportable pour les agriculteurs, les forestiers... la réalisation du plan de chasse chevreuils.

Le comptage des pigeons ramiers (palombes) dans la réserve dortoir.

Depuis quelques années nous vendons deux bracelets de chevreuils à des chasseurs qui désirent pratiquer un tir d'été. Ils sont accompagnés par notre président, dans la recherche d'un animal sur le territoire de notre commune. C'est un autre mode de chasse, qui permet de faire découvrir notre région à des chasseurs extérieurs. Cela participe notamment à l'essor touristique dans nos campagnes ; nuitées dans des gîtes ou chambres d'hôtes, restau-

rants, hôtels...cette activité a été initiée par la fdc40. Plusieurs ACCA sur le département participent comme nous.

Nos manifestations :

- le banquet communal aura lieu le dimanche 29 avril 2018.

- Le repas du samedi soir des fêtes patronales.

DÉPARTS À LA RETRAITE



Michel Lacouture après 31 ans de présence au service de la commune a pris sa retraite. Il a débuté comme agent d'entretien à temps partiel et termine adjoint technique territorial principal de 2ème classe. C'est Thierry Lahary qui lui succède.

Marie Ansolabehère quitte son bureau de la mairie de Goos après 25 ans et demi .

Angeline Martin, est déjà sur place pour vous accueillir depuis 10 mois.

Nous leur avons rendu hommage le 30 juin au cours d'une cérémonie émouvante et la Commune les remercie pour toutes ces années de service au public.

Lorsque je suis arrivée à Goos, il y a une quinzaine d'années, certains ont été surpris d'avoir une femme pour faire le facteur ; j'ai essayé de prendre ma tâche à cœur afin de démontrer que c'était pareil qu'avec un homme, tout du moins je « l'espère ». Quelques jours plus tard je suis passée par le « test du patois », ce à quoi j'ai répondu « quou compréni et quou parlie prou plan » ; et au cours des discussions, j'ai continué à parler « français patois ».

Telles sont les premières phrases de Danielle notre factrice, qui a sillonné le village de long en large et en travers et qui en connaît chaque recoin, lors de son pot de départ à la retraite.

« Durant ma carrière, j'ai effectué plusieurs tournées, mais c'est dans ce village de chalosse que j'ai le plus apprécié votre sympathie, gentillesse, et solidarité entre vous, voisins, amis et parents. »

Nous pouvons vous retourner le compliment Danielle : votre sourire, votre bonne humeur, toujours un petit mot bienveillant nous attendaient tous les jours du lundi au samedi lors de votre passage.

Merci et très bonne retraite.



MAIRIE :

Ouverture du secrétariat :
mardi, jeudi, vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30,
mercredi : 14 h à 18 h.
Téléphone : 05.58.98.64.89

ASSISTANTE SOCIALE :

Permanence téléphonique au
05.58.98.21.17 de 9 h à 10 h

MEDIATHEQUE :

Ouverture au public le lundi de
16 h 30 à 18 h 30, le mercredi
de 10 h à 12 h et de 15 h à 17
h et le samedi de 10 h à 12 h.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES :

· Ecole maternelle : Mairie de
Goos puis direction de l'école
d'accueil (Goos, Gamarde ou
Préchacq)

· Ecole élémentaire : Mairie de
Goos puis direction de l'école
d'accueil (Goos, Gamarde ou
Préchacq)

ACCUEIL PERISCOLAIRE :

Tous les jours de classe de 7 h
30 à 8 h 50 et de 15 h 45 à 19
h

ORDURES MENAGERES : CARTES D'IDENTITE ET PASSEPORTS :

Ramassage hebdomadaire le
mercredi matin.

Rappelons une fois encore, que
les conteneurs d'ordures ména-
gères sont exclusivement ré-
servés à cet usage.

TRI SELECTIF :

Les conteneurs, papier, verre,
bouteilles plastiques, briques
alimentaires et récipients mé-
talliques, sont installés sur le
parking près de l'église et près
du chêne de Sious. Veuillez
respecter strictement la desti-
nation de ces conteneurs et n'y
déposer que les objets pour
lesquels ils sont prévus.

DECHETTERIE CANTONALE :

Objets lourds et encombrants,
ferrailles, plastiques, cartons,
huiles, batteries, déchets vert,
etc.

La déchetterie du secteur est
située à Poyartin, route de
Hinx-Montfort.

(Ouverture : Lundi, mercredi,
vendredi, samedi, de 9 h-12 h
30, 13 h 30-17 h.)

Indispensables pour tout
voyage à l'étranger ou pour un
examen, ces documents doi-
vent être demandés à la mairie
de votre domicile pour les
cartes d'identité et dans une
mairie équipée d'une station
biométrique pour les passe-
ports (liste sur
www.landes.gouv.fr).

Attention, il faut prévoir un
délai de deux mois pour l'ob-
tention de ces documents.

**Conditions de location des Equipements**

(Réservation obligatoire au secrétariat de Mairie pour convention et état des lieux)

	Résidents de Goos	Non-résidents	Associations communales
Foyer Rural	40,00 €	150,00 €	gratuit
Salle de sport	40,00 €	150,00 €	gratuit
Foyer Rural + Cuisine (*)	100,00 €	450,00 €	gratuit
Salle de sport + cuisine (*)	100,00 €	450,00 €	gratuit
Supplément chauffage	80,00 €	80,00 €	gratuit
Tables résine et chaises utilisées sur place	gratuit	gratuit	gratuit
Prêt de tables et bancs (**)	gratuit	gratuit	gratuit

(*) : Utilisation de la cuisine obligatoire pour toute préparation alimentaire.

(**) : Tables bois uniquement. Les tables sont remises et reprises par l'employé communal pendant ses heures de travail (Lundi 8h - Vendredi 12h). Prière de le contacter.



LA VIE DU VILLAGE EN IMAGES :

Monsieur le Maire,
Messieurs et Mesdemoiselles les conseillers

Nous vous remercions de l'aide que
vous nous avez apportée pour parler en
classe maternelle. Nous avons passé un super
moment ensemble. Nous avons appris à nager,
à sauter là où nous n'avions pas pied. Nous avons
pratiqué aussi de la gymnastique et du théâtre.

Encore merci

La classe CE1 de Maître Jean Devre

